



BUDGET PRIMITIF POUR 2019

RAPPORT DE PRÉSENTATION

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
PRÉSENTATION D'ENSEMBLE DU BUDGET	9
1 ^e PARTIE - PRESENTATION DU BUDGET PRINCIPAL	13
1. BALANCE DETAILLEE DU BUDGET PRINCIPAL	15
2. SECTION DE FONCTIONNEMENT	19
2.1- LES RECETTES	21
A. LA FISCALITE	21
1) Le produit des trois taxes	
2) Le reversement de Taxe Professionnelle et la Dotation de Solidarité Communautaire	22
3) Les autres recettes fiscales	
B. LES DOTATIONS	22
1) La dotation globale de fonctionnement	
2) Les autres dotations	
C. LES AUTRES RECETTES	23
D. LES RECETTES FINANCIÈRES	23
E. REPRISE DU RÉSULTAT DE 2018	23
2.2- LES DEPENSES	25
2.2.1 – LES DEPENSES REELLES	25
A. LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	25
B. LA MASSE SALARIALE	27
C. LES PARTICIPATIONS	28
D. LES INTÉRÊTS DE LA DETTE	28
E. LES CHARGES EXCEPTIONNELLES ET LES DOTATIONS	28
F. LA FISCALITÉ REVERSÉE	28
G. LES DÉPENSES IMPRÉVUES	28

2.2.2 – L'AUTOFINANCEMENT	29
3 – SECTION D'INVESTISSEMENT	31
3.1 - LES RECETTES	33
A. L'AUTOFINANCEMENT	33
B. LES SUBVENTIONS	33
C. LE FCTVA et TAXE D'AMÉNAGEMENT	33
D. LES VENTES DE TERRAINS ET REPRISE D'EXCÉDENT SUR BUDGET ANNEXE	34
E. L'EMPRUNT	34
F. OPERATION DE DETTE/EMPRUNT REVOLVING	35
3.2 – LES DÉPENSES	37
3.2.1 – LES DÉPENSES REELLES	39
A. LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT	39
B. LE REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE	39
C. OPÉRATION DE DETTE/EMPRUNT REVOLVING	39
D. DÉPENSES IMPRÉVUES	
3.2.2 – LES DÉPENSES D'ORDRE	39
2^{nde} PARTIE – LES BUDGETS ANNEXES	41
ANNEXES	49
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT	50-53

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Loi de Finances pour 2019 prévoit une stabilité des concours de l'État aux collectivités locales par rapport à la loi de finances de 2018, étant précisé que la « répartition sera en fonction des dynamiques de population et de richesses, en tenant compte du renforcement de la péréquation entre collectivités du bloc local, en faveur des collectivités les plus fragiles. »

Pour autant, le Gouvernement souhaite poursuivre la contribution des collectivités au redressement des comptes publics de l'État. Pour arriver à cette baisse significative des dépenses des collectivités (13 milliards sur la période 2018-2022), l'État indique qu'il ne souhaite pas agir par la contrainte, en baissant par exemple les dotations, mais par la force de conviction et l'incitation (mutualisation, incitation à l'investissement...). Je vous rappelle que la loi de programmation des finances publiques pour 2018-2022 a mis en place un dispositif de contractualisation l'an passé qui impose aux 322 collectivités les plus importantes de moduler l'augmentation de leurs dépenses de fonctionnement **dans la limite de 1,2%** par an (inflation comprise, donc en réalité inférieure à celle de l'an passé), indépendamment de l'éventuelle dynamique de leurs recettes de fonctionnement.

À ce titre, je vous avais indiqué lors de ma lettre de cadrage pour 2018 que si notre Ville n'était pas concernée, je souhaitais néanmoins qu'elle s'astreigne, elle aussi, à cette limitation dans les dépenses de fonctionnement, **ce que je vous demanderai également pour le budget 2019**, même si, la Cour des Comptes vient de critiquer ce dispositif qui ne prend pas assez en compte la diversité des situations locales et l'Association des Maires de France rappelle qu'elle « reste opposée à ce dispositif contraire à la libre administration des collectivités locales ».

À noter, la Dotation globale de fonctionnement (DGF), est annoncée stable dans son enveloppe nationale. Mais, tout comme ces dernières années, le renforcement des dispositifs de péréquation, aussi bien verticale qu'horizontale (la péréquation représentera 180 millions d'euros supplémentaires en 2019) atténuera, pour les collectivités les plus fragiles, l'impact de l'effort de réduction des déficits publics demandé, et impliquera donc, logiquement, une baisse de la dotation forfaitaire pour notre Ville, dont la situation financière reste saine.

Compte tenu de ces conditions de gestion toujours tendues, Gilbert HÉLÈNE et moi-même, nous vous demandons de **poursuivre votre engagement dans le maintien, voire, chaque fois que c'est possible, la réduction de nos dépenses de fonctionnement**. En effet, si la Ville souhaite poursuivre **ses investissements, hors investissements transférés**, elle doit s'astreindre dans les trois années qui viennent à contenir le montant de ses dépenses réelles de fonctionnement du budget principal à leur niveau actuel, soit autour de 15 M€, en tenant compte des dépenses transférées.

L'an passé, nous avons collectivement démontré notre capacité à infléchir favorablement notre trajectoire financière puisque nos efforts de gestion se sont **très clairement traduits dans les chiffres** : les dépenses gérées par vos services ont diminué de 1,3% quand les dépenses de personnel diminuaient même de 2,5% !

Votre capacité à vous mobiliser ces dernières années nous permet donc de vous proposer les directives suivantes pour l'année 2019 :

- ✓ Un maintien voire une diminution des charges à caractère général à périmètre constant,
- ✓ Une progression des dépenses de personnel limitée aux seuls effets du Glissement Vieillesse Technicité,
- ✓ Une hausse maximale des tarifs municipaux de 2 à 3%,
- ✓ **Un objectif de maintien des taux d'imposition** : la hausse de la valeur locative votée par le Parlement sera de + 2,2% pour 2019, la Municipalité souhaiterait maintenir les taux à leur niveau de 2018, les mêmes depuis 2009,
- ✓ Des dépenses d'investissement qui s'établiront exceptionnellement autour de 10 millions d'euros, auxquelles s'ajoutera le fonds de concours annuel à la Métropole (1 141 250,00 € HT) : en effet, ce programme sera constitué de 6 millions d'euros pour le 3^{ème} crédit de paiement du 3^{ème} groupe scolaire et l'engagement de 700 k€ pour la 1^{ère} tranche de travaux de réhabilitation de l'ancienne Mairie : **certaines demandes devront être nécessairement différées**,
- ✓ Un endettement maîtrisé et une bonne épargne nette qui permettra d'isoler en 2019 une ligne spéciale pour le financement complémentaire du 3^{ème} groupe scolaire.

En effet, l'objectif est de conserver une capacité de désendettement inférieure aux huit années au-delà desquelles la situation financière serait plus tendue (en 2017, cette capacité était de 4 ans et 7 mois et sera, après le vote du compte administratif de 2018, de 4 ans et 5 mois).

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir prendre acte du rapport de présentation des Budgets Primitifs pour 2019.

Philippe BRIAND.
Maire de Saint-Cyr-sur-Loire

PRÉSENTATION D'ENSEMBLE

BUDGET PRINCIPAL	
33 256 887 €	
DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT
18 861 137 €	18 861 137 €
Dépenses réelles de Fonctionnement	Recettes réelles de Fonctionnement
14 306 137 €	18 861 137 €
Dépenses d'ordre de Fonctionnement	Recettes d'ordre de Fonctionnement
4 555 000 €	0 €
INVESTISSEMENT	INVESTISSEMENT
14 395 750 €	14 395 750 €
Dépenses réelles d'Investissement	Recettes réelles d'investissement
14 345 750 €	9 790 750 €
<i>dont prog. d'investissement = 11 352 k€</i>	<i>dont emprunt = 2 150 k€</i>
<i>dont rbt en capital de la dette = 2 170 k€</i>	<i>dont ventes et reprise d'excédent = 2 555 k€</i>
<i>dont opér° de gestion de la dette = 800 k€</i>	<i>dont opérat° de gestion de la dette = 800 k€</i>
Dépenses d'ordre d'Investissement	Recettes d'ordre d'Investissement
50 000 €	4 605 000 €
Budgets annexes	
9 559 643 €	

L'ensemble des budgets de la Ville s'élève à la somme de **42 816 530 €** dont :

⇒ BUDGET PRINCIPAL :		33 256 887 €
Comprenant en :		
Section de fonctionnement	18 861 137 €	
Section d'investissement	14 395 750 €	
⇒ BUDGETS ANNEXES :		9 559 643 €
Dont		
▪ Budget Équatop-La Rabelais	5 000 €	
▪ Budget de la ZAC du Bois Ribert	487 500 €	
▪ Budget de la ZAC Charles de Gaulle	1 535 263 €	
▪ Budget de la ZAC Lande – Ménardière – Pinauderie	6 323 130 €	
▪ Budget de la ZAC Croix de Pierre	307 000 €	
▪ Budget de la ZAC Roujolle	901 750 €	

1^{ÈRE} PARTIE

PRÉSENTATION DU BUDGET PRINCIPAL

1.- BALANCE DÉTAILLÉE DU BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES	
FONCTIONNEMENT	18 861 137
<i>Dépenses réelles de Fonctionnement</i>	14 306 137
Rémunération du personnel	8 723 096
Charges à caractère général	3 652 942
Contingents, participations et reversements de produits	1 406 100
Intérêts de la dette	375 000
Dépenses imprévues et charges diverses	148 999
<i>Dépenses d'ordre de Fonctionnement</i>	4 555 000
Autofinancement	3 805 000
Dotations aux amortissements (DAP)	750 000

INVESTISSEMENT	14 395 750
<i>Dépenses réelles d'Investissement</i>	14 345 750
Crédit revolving	800 000
Remboursement en capital des emprunts	2 170 000
Programme d'investissement	11 375 750
<i>Dépenses d'ordre d'Investissement</i>	50 000
<i>Valorisation des acquisitions à l'euro symbolique</i>	50 000

RECETTES	
FONCTIONNEMENT	18 861 137
<i>Recettes réelles de Fonctionnement</i>	18 861 137
3 taxes	10 214 259
Reversements de la Métropole	2 115 075
Autres dotations	971 223
Dotation Globale de Fonctionnement*	633 500
Autres recettes fiscales	1 124 000
Produits des services et recettes diverses	2 143 531
Excédent N-1	1 659 549
<i>Recettes d'ordre de Fonctionnement</i>	-

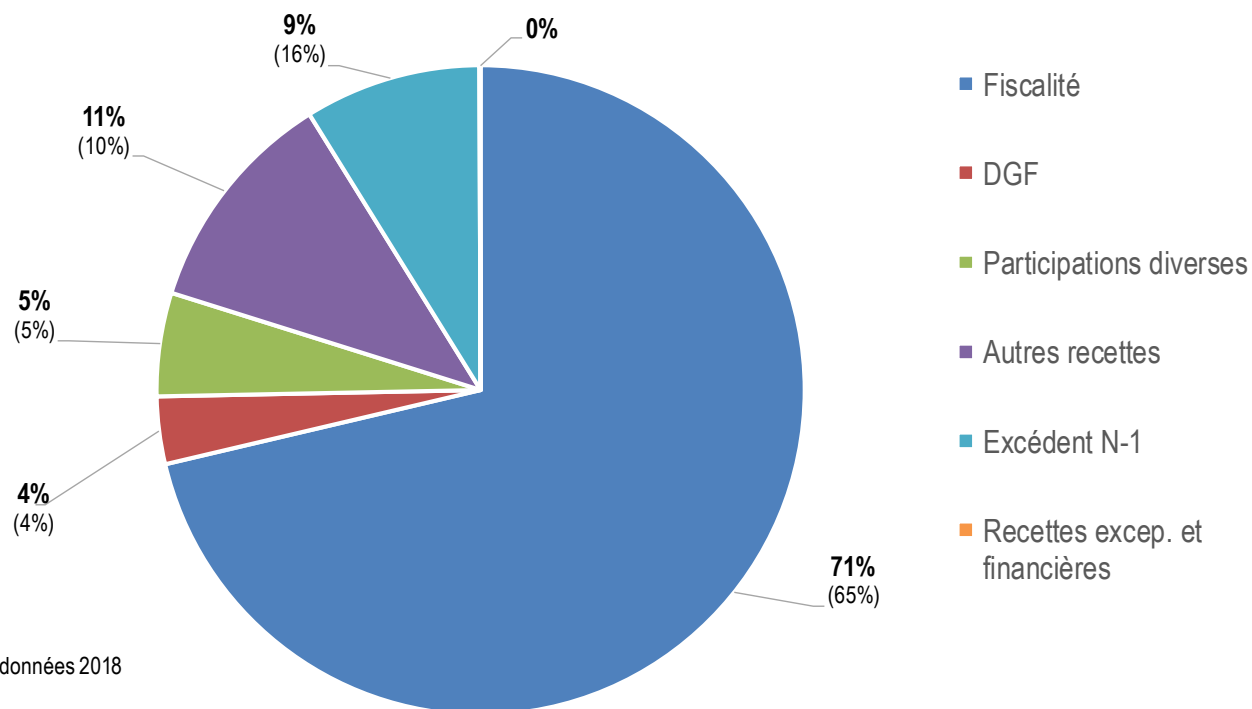
INVESTISSEMENT	14 395 750
<i>Recettes réelles d'investissement</i>	9 790 750
Crédit revolving	800 000
Emprunt prévisionnel	2 150 000
Emprunt spécial Nouveau Groupe Scolaire	1 892 000
Ventes de terrains et reprise d'excédents budget	2 554 700
Subventions	1 299 050
FCTVA et Taxe d'aménagement	1 095 000
<i>Recettes d'ordre d'Investissement</i>	4 605 000
Autofinancement	3 805 000
Dotation aux Amortis ^t et autres mvts d'ordre	800 000

*705 912 € en 2018, 787 368 € en 2017, 1 081 029 € en 2016, 1 477 565 € en 2015, 1 891 778 € en 2014 et 2 043 325 € en 2013

2. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Budget Principal - Répartition des recettes de fonctionnement								
Compte par chapitre	Nature	Libellé	BP 2018	BP 2019	ÉVOLU-TION	Part de chacun des postes dans le BP 2019	Total recette par nature	Part des recettes par nature dans le total des recettes
73	Fiscalité	Produit des 3 taxes	9 995 352	10 214 259	+2,19%	54,16%	13 453 334	71,33%
73		Reversement de la TP + DSC (par la Métropole)	2 128 957	2 115 075	-0,65%	11,21%		
73		TLPE, droits de mutation, taxe sur l'électricité	1 099 900	1 124 000	+2,19%	5,96%		
74	DGF	Dotation globale de Fonctionnement	687 000	633 500	-7,79%	3,36%	633 500	3,36%
74	Participations diverses	Autres dotations	1 002 842	971 223	-3,15%	5,15%	971 223	5,15%
70	Autres recettes	Produits des services	1 708 350	1 696 560	-0,69%	9,00%	2 131 531	11,30%
75		Autres produits de gestion courante	280 174	309 971	+10,64%	1,64%		
O13		Atténuations de charges	95 000	125 000	+31,58%	0,66%		
76/77	Recettes except. et financières	Recettes except. et financières	420	12 000		0,06%	12 000	0,06%
OO2	Excédent N-1	Excédent N-1	3 326 918	1 659 549	-50,12%	8,80%	1 659 549	8,80%
Total des recettes de fonctionnement			20 324 912	18 861 137	-7,20%	100,00%	18 861 137	100,00%

Répartition des recettes réelles prévisionnelles 2019 de fonctionnement



2.1. – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le montant total des recettes s'élève à la somme de **18 861 137,00 €** dont

- recettes réelles	18 861 137,00 €
- recettes d'ordre	0,00 €

Ce montant est en diminution par rapport à 2018 (- 7,20%) ; il se répartit de la façon suivante :

A. LA FISCALITÉ

13 453 334,00 €

1°) Le produit des 3 taxes à taux constants :

10 214 259,00 €

Le produit des taxes d'habitation, foncière bâtie et foncière non bâtie est le résultat **d'une hausse forfaitaire** des bases votée par le Parlement de **+2,20%** (suivant désormais l'évolution réelle de l'inflation de novembre N-2 à novembre N-1) et de la variation physique des bases, par rapport à 2018 soit :

	Bases 2018 notifiées	Bases 2018 définitives	Bases 2019 notifiées	Proposition de taux 2019 <u>(identiques depuis 2009)</u>	Produit fiscal définitif 2018	Produit fiscal attendu pour 2019
Taxe d'habitation	37 276 000 €	36 738 214 €	37 904 000 €	14,16%	5 202 275 €	5 367 206 €
TH sur logts vacants		246 049 €		14,16%	34 841 €	
Taxe sur le foncier bâti	28 070 000 €	28 173 033 €	28 878 000 €	16,61%	4 681 581 €	4 796 636 €
Taxe sur le foncier non bâti	128 000 €	121 108 €	118 100 €	42,69%	51 701 €	50 417 €
PRODUIT FISCAL					9 970 397 €	10 214 259 €

+ 243 862 €

**2°) Le reversement de Taxe Professionnelle (TP) et la Dotation de Solidarité
Communautaire (DSC) 2 115 075,00 €**

Le reversement de l'ancienne Taxe Professionnelle (TP) est en principe constant, sauf s'il y a transfert de nouvelles charges. En 2017, la métropole, en voyant le jour, a emporté de nouvelles compétences, lesquelles ont été estimées afin qu'elles soient défalquées de l'attribution de compensation (AC). Le reversement de TP a ainsi été porté à 1 779 215,00 € en 2017. La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) s'est réunie en février afin de réévaluer cette somme, puisqu'elle varie en fonction des nouvelles compétences prises en charge ou bien des modifications dans les mises à disposition de personnel communal (pour la Ville de Saint-Cyr-sur-Loire, par exemple, a été comptabilisée en 2019 la mise à disposition d'un agent communal au titre de la gestion des acquisitions foncières). Ainsi l'évaluation pour 2019 a-t-elle été arrêtée à **1 774 885 €**.

Quant à la DSC, elle est maintenue à son niveau de 2017, soit **340 190,00 €**.

3°) Autres recettes fiscales 1 124 000,00 €

Cette somme comprend les droits de mutation pour **850 000,00 €**, la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure – TLPE – évaluée à **130 000,00 €**, et la taxe sur l'électricité pour **135 000,00 €**. C'est aussi à ce chapitre que sont inscrits les droits de place (marchés) et de stationnement des taxis pour **9 000,00 €**.

B. LES DOTATIONS 1 604 723,00 €

1°) La part forfaitaire de la dotation globale de fonctionnement (DGF) 633 500,00 €

La dotation forfaitaire de la Ville poursuivra sa baisse malgré la suppression de la Contribution au Redressement des Comptes Publics (CRCP) depuis 2018. En effet, afin de financer la hausse de la péréquation, les augmentations de population et les évolutions de la DGF intercommunale, un écrêtement est appliqué aux communes dont le potentiel fiscal par habitant excède 75% de la moyenne : cet écrêtement aura pour montant plafond 1% des recettes réelles de fonctionnement du dernier compte administratif connu (soit 2017) ce qui ferait pour Saint-Cyr-sur-Loire **un écrêtement d'environ 70 k€**. La notification doit intervenir dans la 2nde quinzaine de mars.

2°) Les autres dotations 971 223,00 €

Les autres dotations sont constituées des participations suivantes :

- ⇒ Au titre des subventions (État, Région, Département, la Métropole, CAF, etc.) 632 503,00 €,
- ⇒ Au titre des compensations fiscales versées par l'État 338 720,00 €.
(dont 3 100,00 € pour le recensement de la population)

C. LES AUTRES RECETTES

2 131 531,00 €

Les autres recettes se composent des éléments suivants :

▪ Produits des services	1 696 560,00 €
composés de :	
⇒ Redevances et recettes d'utilisation du domaine public	19 000,00 €
⇒ Prestations de services (rendus par la commune)	1 263 700,00 €
⇒ Autres produits	413 860,00 €

dont 70 000,00 € de remboursement de la Métropole pour le fonctionnement du gymnase communautaire (somme forfaitisée à compter de 2019, puis réévaluée chaque année) et 126 330,00 € au titre des personnels mis à disposition de la Métropole dans le cadre des nouvelles compétences transférées (somme en légère augmentation qui assure la neutralité avec la baisse de l'AC, voir p. 22).

▪ Autres produits de gestion courante (chapitre 75)	309 971,00 €
--	---------------------

Il s'agit des revenus des immeubles (locations = 294 721,00 €), des prestations de régies techniques facturées aux loueurs de l'ESCALE (15 000,00 €) et de divers produits (250,00 €).

▪ Personnel	125 000,00 €
--------------------	---------------------

Ces recettes correspondent aux remboursements de la CPAM et de la compagnie d'assurance, à la suite d'arrêts maladie.

D. LES RECETTES FINANCIÈRES

12 000,00 €

Ces recettes correspondent au parrainage pour l'ESCALE CABARET CLUB (13 000,00 € encaissés en réalité).

E. REPRISE DU RÉSULTAT DE 2018

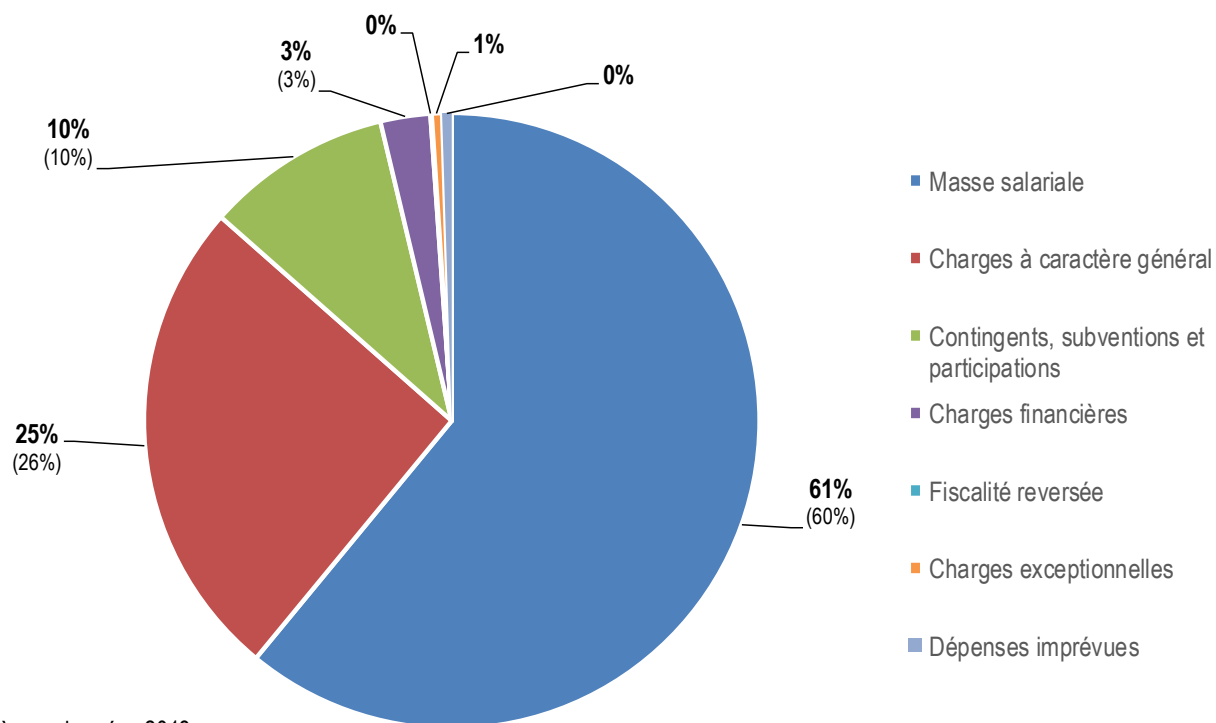
1 659 549,00 €

Ce résultat est donc celui qui se dégage de l'année 2018 après prise en compte des restes à réaliser en investissement et la couverture du besoin de financement. Il est moins élevé que les 2 dernières années, pour partie du fait de la très bonne consommation des crédits tant en fonctionnement qu'en investissement (rappelons qu'un budget voté en équilibre et réalisé à 100% devrait se solder par un résultat égal à 0).

Cet excédent permet, au stade du budget primitif, d'engager dès à présent de nouveaux investissements, sans attendre un budget supplémentaire où les résultats sont traditionnellement repris.

Budget Principal - Répartition des dépenses de fonctionnement					
Compte par chapitre	Libellé	BP 2018	BP 2019	ÉVOLU-TION	Part de chacun des postes dans le BP 2019
O11	Charges à caractère général	3 756 325	3 652 942	-2,75%	19,37%
O12	Masse salariale	8 629 480	8 723 096	+1,08%	46,25%
65	Contingents, subventions et participations	1 378 908	1 396 600	+1,28%	7,40%
O14	Reversement de taxes (THLV / amende Loi SRU)	48 500	9 500	-80,41%	0,05%
66	Charges financières	405 000	375 000	-7,41%	1,99%
67/68	Charges exceptionnelles et provisions	64 630	77 430	+19,81%	0,41%
O22	Dépenses imprévues	62 069	71 569	+15,31%	0,38%
68/O23	Autofinancement	5 980 000	4 555 000	-23,83%	24,15%
Total dépenses de fonctionnement		20 324 912	18 861 137	-7,20%	100,00%

Répartition des dépenses réelles prévisionnelles 2019 de fonctionnement



Entre parenthèses : données 2018

2.2. – LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à la somme de **18 861 137,00 €** dont

- dépenses réelles	14 306 137,00 €
- dépenses d'ordre	4 555 000,00 € constituant l'autofinancement.

2.2.1 LES DÉPENSES REELLES

14 306 137,00 €

Les dépenses réelles sont en légère diminution par rapport à 2018 (- 3,6%, après – 11% entre 2017 et 2018), ce qui s'explique principalement par une diminution de l'autofinancement (excédent du compte administratif prévisionnel moindre, cf. p.23) et des intérêts de la dette.

Elles comprennent :

A) LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

3 652 942,00 €

Les charges à caractère général représentent 25% des dépenses réelles (26% en 2018) du total des dépenses de fonctionnement et sont en légère diminution (- 2,75%). Ce maintien, malgré les hausses de certaines matières premières et de l'inflation, a été obtenu grâce aux efforts permanents d'économies qui ont pu être réalisés cette année encore.

1°) Achats (chapitre 60)

1 155 747,00 €

⇒ Fluides	640 500,00 €
⇒ Carburants	73 100,00 €

Ces charges correspondent à la consommation d'eau, d'électricité, de chauffage et de carburant et sont principalement gérées par la mission Énergie de la Ville (*se reporter aux documents de la Direction des Services Techniques, pages 218-220 du Rapport d'activités*). Elles sont donc largement impactées par les transferts de compétence à la Métropole, pour la compétence voirie notamment qui inclut les espaces verts, l'éclairage public, les réseaux, etc. liés à ces voiries transférées. De même pour les carburants, tous les véhicules utilisés par les agents transférés verront leur consommation de carburant payée par la Métropole.

⇒ Alimentation, autres fournitures non stockés, produits de traitement	95 320,00 €
⇒ Fournitures de voirie, petit équipement et vêtements de travail	81 832,00 €
⇒ Fournitures administratives, scolaires, livres, autres, etc.	264 995,00 €

2°) Les services extérieurs (chapitre 61)**1 398 025,00 €**

Ces crédits seront principalement consacrés :

- aux contrats de prestations de services avec des entreprises	676 940,00 €
<i>Dont l'entreprise de restauration pour les écoles et l'Accueil de Loisirs RESTORIA, dont le marché sera relancé cette année, les entreprises d'entretien d'espaces verts (pour la partie non transférée des espaces verts soit, les parcs et jardins principalement), etc.</i>	
- à l'entretien et aux réparations (des bâtiments, terrains et autres biens mobiliers)	496 120,00 €
<i>Dont 328 000,00 € pour les contrats de maintenance, en hausse de 7 % du fait de la maintenance de la téléphonie à reprendre intégralement (+30 k€ sur 3 ans)</i>	
- aux primes d'assurances (stables)	55 100,00 €
- à la documentation, les frais de formation et autres frais divers	129 765,00 €
- aux locations	36 100,00 €
- aux études et recherches	4 000,00 €

3°) Autres services extérieurs (chapitre 62)**986 530,00 €**

Dont les rémunérations d'intermédiaires et honoraires	47 960,00 €
Dont les crédits pour les fêtes et cérémonies	215 692,00 €*
Dont les frais de télécommunication	53 150,00 €
Dont les frais postaux	60 150,00 €
Dont les frais de publication, de catalogues et imprimés et d'annonce	202 354,00 €
Dont frais de missions, voyages et déplacements, réception	95 900,00 €
Dont frais de nettoyage des locaux	138 000,00 €
Dont les frais divers (contrats séjours vacances, reportages – communication – , les gardiennages des manifestations, etc.)	173 324,00 €

4°) Impôts, taxes et versements assimilés (chapitre 63)**112 640,00 €**

⇒ Taxes foncières, taxe d'habitation logements vacants	95 000,00 €
⇒ Autres taxes et impôts indirects (dont amende FIPHFP)	17 640,00 €

* Augmentation de ce crédits du fait de l'ESCALE CABARET CLUB voir p. 150 du document de session.

B) LA MASSE SALARIALE (chapitre 012)

8 723 096,00 €

La masse salariale représente **60,6% des dépenses réelles de fonctionnement fin 2018 et est budgétée à 8 749 k€ en 2019 (+ 1,08% de budget à budget).**

L'évolution institutionnelle de l'EPCI devenu Communauté Urbaine le 1^{er} janvier 2017 (désormais Métropole) et le transfert de 49 agents a entraîné une très forte baisse de la masse salariale en 2017 avec une réduction de 8,53% pour se situer à 8 826 K€ (-10,26% de budget à budget).

Comme l'année précédente, la masse salariale prévisionnelle de 2019 tient compte d'une part du remboursement à la Métropole de la remise à disposition partielle des agents transférés (à hauteur de 10% pour la compétence Voirie, de 50% pour celle des Parcs et Jardins et entre 40% et 50% pour la Direction des Services Techniques), et d'autre part du remboursement par la Métropole d'une partie des salaires des agents qui n'ont pas été transférés mais qui exercent des missions pour son compte.

Ces montants sont respectivement de 655 000,00 € et de 116 530,00 €. Le montant remboursé par Tours Métropole Val de Loire passera de 116 530,00€ en 2018 à 126 330,00 € en 2019 du fait de la mise à disposition partielle ascendante de l'agent qui s'occupe des acquisitions foncières.

En 2019, les principaux changements qui auront une incidence sur la masse salariale sont :

- ✓ La reprise de l'application du protocole « Parcours Professionnels, Carrières, Rémunérations » et sa mesure dite du « Transfert Prime-Points » (temporairement suspendue en 2018).
- ✓ La légère augmentation de cotisations patronales.
- ✓ Les évolutions de la carrière des agents titulaires (avancements d'échelon et de grades).
- ✓ Les évolutions en plus ou en moins, en fonction des départs en retraite annoncés et des possibles créations de postes.
- ✓ L'intégration de deux agents en contrats aidés sur des CDD.

Dans la continuité des années précédentes, une attention particulière sera portée sur les aménagements organisationnels qui pourront permettre de compenser cet environnement législatif contraint et les hausses endogènes de la masse salariale (GVT).

(se reporter au document de la Direction des Ressources Humaines, pages 8-25 du Rapport d'activités).

C) LES PARTICIPATIONS (chapitre 65)

1 396 600,00 €

Ce poste comprend notamment :

⇒ la subvention d'équilibre au budget autonome du CCAS	350 000,00 €
⇒ le contingent incendie	406 369,00 €
⇒ Autres contributions obligatoires (écoles)	107 000,00 €
⇒ les subventions versées	315 613,00 €
<i>dont 257 493 € pour les subventions aux associations</i>	
⇒ les indemnités et frais de formation des élus	205 918,00 €
⇒ Admissions en non-valeur, divers	11 700,00 €

D) LES INTÉRÊTS DE LA DETTE ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES (chapitre 66)

375 000,00 €

Ce poste est estimé pour 2019 à 375 000,00 € dont 355 000,00 € pour les intérêts de la dette, 15 000 € pour les intérêts à payer sur la ligne de trésorerie et 5 000,00 € de frais divers (frais de gestion sur les nouveaux emprunts, etc.).

E) LES CHARGES EXCEPTIONNELLES ET LES DOTATIONS (chapitre 67 et 68)

77 430,00 €

Ce poste comprend les éventuelles subventions d'équilibre versées à la SET dans le cadre des opérations annexes de la concession d'aménagement u parc d'activités ÉQUATOP (centre d'affaires, bâtiment loué Pôle Emploi) ; en 2019, il faut inscrire **58 200,00 €** pour le Centre d'Affaires (immeuble de bureaux) au titre de 2018 ; **10 000,00 €** sont également proposés pour des provisions pour dépréciation d'éléments de l'actif, et **9 230,00 €** en diverses charges exceptionnelles (bourses et prix, annulations de titres sur exercices antérieurs, etc.).

F) LA FISCALITÉ REVERSÉE

9 500,00 €

La fiscalité reversée correspond à une ponction sur la fiscalité perçue : en l'occurrence, il peut s'agir de l'amende payée au titre du manque de logements sociaux (dite "amende loi SRU"). Elle est prélevée sur les trois taxes communales. Pour 2019, la Ville sera exonérée de cette amende grâce aux dépenses réalisées pour le logement social et qui ont pu être déduites de l'amende.

Par ailleurs, 9 500,00 € sont inscrits au titre des dégrèvements de taxe d'habitation sur les logements vacants : cette taxe a été instaurée par la Ville en 2006 et lorsque des personnes sont dégrévées, les dégrèvements sont à la charge de la Ville.

G) LES DÉPENSES IMPRÉVUES (chapitre 022)

71 569,00 €

Ce poste, comme son nom l'indique, permet d'honorer des dépenses qui n'auraient pas été budgétées au budget primitif et qui présentent un caractère d'urgence. Il ne doit pas être supérieur à **7,5% des dépenses réelles de fonctionnement**. NB : ce montant sera de 68 569,00 € si les 3 000,00 € d'actions nouvelles demandés par le service de la bibliothèque municipale (voir p. 195 du document de session).

2.2.2 – L'AUTOFINANCEMENT (dépenses d'ordre)

4 555 000,00 €

L'autofinancement constitue un "mouvement d'ordre" dans la mesure où il n'implique pas de "sortie" ou "d'entrée" de trésorerie : c'est à la fois une dépense de fonctionnement et une recette d'investissement. Ce poste doit correspondre **au minimum** au remboursement annuel en capital de la dette : en effet, le remboursement du capital de la dette doit être couvert par des recettes propres de la section d'investissement (une des obligations inhérentes au principe de l'équilibre budgétaire) dont l'autofinancement fait partie. Ainsi est-il composé en 2019 de 2 170 000,00 € auxquels viennent s'ajouter les dotations aux amortissements et aux provisions (750 000,00 €) et un complément de 1 635 000,00 € d'autofinancement supplémentaire, permis grâce à la reprise du résultat de 2018 et qui va permettre un programme d'investissement plus élevé. Pour résumer, **la Ville autofinance ses investissements du budget primitif 2019 à hauteur de :**

750 000,00 € + 1 635 000,00 € soit **2 385 000,00 € (21% du programme d'investissement**, contre 54% en 2018, 50% en 2017, et 19% en 2016)

Après deux années d'autofinancement exceptionnellement élevé qui s'expliquait principalement par : des annulations de crédits qui sont venus gonfler les excédents 2016 et 2017 et des dépenses imprévues en investissement et en fonctionnement, l'année 2019 (avec l'excédent 2018) bénéficiera d'un autofinancement beaucoup plus conforme à la moyenne habituelle.

Explication et calcul des trois épargnes :

- **L'épargne de gestion**, qui prend en compte le solde des recettes et des dépenses réelles de fonctionnement HORS remboursement des intérêts de la dette, s'élève à **5 079 000,00 €** (6 385 000,00 € en 2018).

- **L'épargne brute**, qui prend en compte le solde des recettes et des dépenses réelles totales de fonctionnement, s'élève à **4 555 000,00 €** (5 980 000,00 € en 2018).

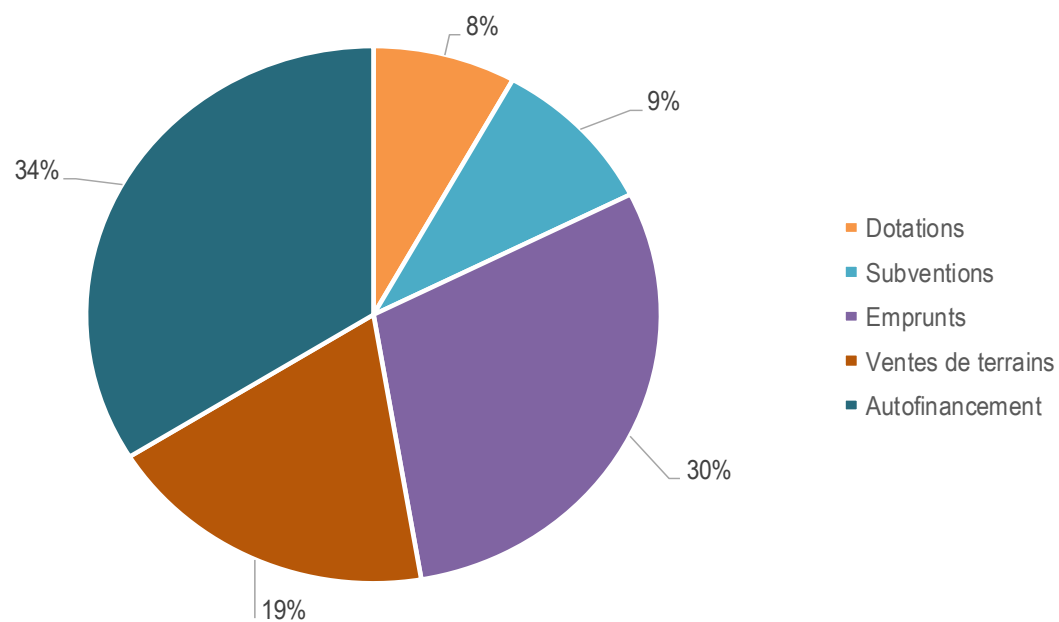
- **L'épargne nette**, qui correspond à l'autofinancement brut moins le montant du remboursement du capital de la dette sur l'exercice, s'élève à **2 385 000,00 €** (3 730 000,00 € en 2018). **Cette épargne correspond donc à de l'autofinancement net calculé et expliqué supra.**

3 - SECTION D'INVESTISSEMENT

Les recettes

Budget Principal - Répartition des recettes d'investissement				
Compte par chapitre	Libellé	BP 2018	BP 2019	Part de chacun des postes dans le BP 2019
10	Dotations (FCTVA, TA/TLE)	616 000	1 095 000	8,05%
13	Subventions	397 400	1 299 050	9,55%
16	Emprunts	2 200 000	2 150 000	15,81%
	Emprunt spécifique 3ème groupe scol.		1 892 000	13,92%
16	Emprunt revolving	800 000	800 000	
O24	Ventes de terrains et reprise excédent budget annexe	0	2 554 700	18,79%
28/O21	Autofinancement	6 030 000	4 605 000	33,87%
Total recettes d'investissement		10 043 400	14 395 750	100,00%

Répartition des recettes réelles prévisionnelles 2019 d'investissement



3.1 - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement s'élèvent à la somme de **14 395 750,00 €**. Elles se composent de :

A) L'AUTOFINANCEMENT

4 605 000,00 €

L'autofinancement s'élève à la somme de 4 605 000,00 €. Il représente 34% des recettes d'investissement.

Il se compose des dotations aux amortissements pour 750 000,00 €, du virement de la section de fonctionnement à hauteur de 3 805 000,00 € et de 50 000,00 € pour le retraitement comptable des opérations d'acquisitions foncières gracieuses ou à l'euro symbolique. Comme vu page 29, l'autofinancement net permettant de faire de nouveaux investissements est de 2 385 000,00 € ce qui correspond à **21% du programme d'investissement**).

B) LES SUBVENTIONS

1 299 050,00 €

Les subventions s'élèvent à 1 299 050,00 € et représentent 10 % des recettes d'investissement (6% en 2018).

Elles proviennent principalement :

- ⇒ de la Métropole, dans le cadre du fonds de concours annuel (256 950,00 €), d'un fonds de concours pour une acquisition d'un terrain (84 000,00 €), du fonds de concours « Transition écologique » pour l'acquisition d'un véhicule électrique (4 000,00 €),
- ⇒ du Département au titre du F2D : Fonds Départemental de Développement, pour 120 000,00 €, subvention qui aidera au financement de la réhabilitation de l'ancien Hôtel de Ville, et 80 000,00 € pour le 3^{ème} groupe scolaire,
- ⇒ et de la Région par le biais du CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale) pour l'aide au financement du 3^{ème} groupe scolaire (360 300,00 € pour les activités périscolaires et la salle de sport) et 353 400,00 € pour l'ancienne mairie.

C) LE FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA ET LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

1 095 000,00 €

En 2019, le FCTVA représentera une recette de 945 000,00 € et la Taxe d'Aménagement (TA), 150 000,00 € soit 8% des recettes totales.

Concernant la TA, il faut noter qu'elle est depuis 2018, encaissée par la Métropole au titre de sa compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme mais qu'elle en reverse aux Communes 85% (notons qu'en 2019, la Ville percevra 3 281 € supplémentaires au titre de l'année budgétaire 2018 (mois de octobre à décembre).

Quant au FCTVA, l'estimation de cette recette pour 2019 (suivant les dépenses réalisées en 2017) est de **350 k€**. Il sera par ailleurs demandé auprès des services de l'État le reversement du FCTVA de 2018 (environ 600 k€ attendus), ce qui permettra d'augmenter l'autofinancement de la Ville à l'occasion d'un programme d'investissement exceptionnel cette année. 2019 sera en principe la dernière année qu'il est calculé par les Communes : une automatisation entrera en vigueur au 1^{er}/01/2020.

D) LES VENTES DE TERRAINS ET REPRISE D'EXCÉDENT DU BUDGET ANNEXE ZAC CHARLES DE GAULLE 2 554 700,00 €

Le montant de 2 554 700,00 € correspond d'une part à des ventes de terrains (Rues Guy Baillereau - 329 k€, du mûrier – 375 k€, et de la Chanterie – 250 k€, et 600 k€ pour la vente du bâtiment de la crèche collective au budget annexe ZAC Ménardière Lande Pinauderie), et d'autre part à la reprise d'une partie de l'excédent prévisionnel du budget ZAC Charles de Gaulle (1 M€).

Ces recettes représentent 19% du total et participent largement à la réalisation d'un programme d'investissement exceptionnel.

E) L'EMPRUNT 2 150 000,00 €

Le recours à l'emprunt s'élèvera au maximum à la somme de 2 150 000,00 € soit 16 % des recettes totales d'investissement (24% en 2018).

Le désendettement sera moindre que les années passées : en effet, le souhait de la Municipalité est de profiter de la faiblesse des taux d'intérêts pour financer le 3^{ème} groupe scolaire, tout en conservant un programme d'investissement garantissant à la Ville le maintien de la qualité de son patrimoine.

Cette année et de façon exceptionnelle, un emprunt spécifique pour le 3^{ème} groupe scolaire sera souscrit : au stade du budget primitif, il est chiffré à 1 892 000,00 €, il sera ajusté en fonction des besoins exacts en fin d'année.

À l'issue de l'exercice 2018, la capacité de désendettement de la Ville se maintient à **4 ans et 7 mois**.

Il est rappelé, qu'en ce domaine, les normes communément admises sont les suivantes :

- jusqu'à 8 ans : situation saine
- entre 8 ans et 11 ans : situation bonne
- entre 11 ans et 15 ans : situation mauvaise
- supérieur à 15 ans : situation très mauvaise

Rappelons que la Loi de Programmation des Finances Publiques prévoit dans son article 24 que soit contrôlé ce ratio qui ne devra pas dépasser le plafond de **11 à 13 ans** pour les Communes de plus de 10 000 habitants.

F) OPÉRATION DE DETTE

800 000,00 €

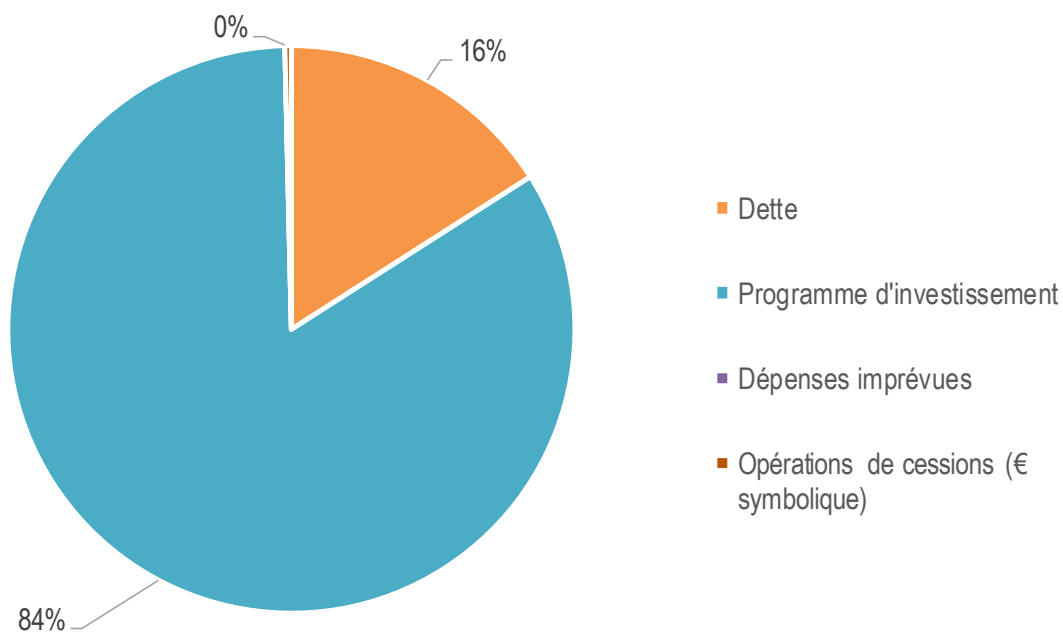
Dans le cadre de la gestion de la trésorerie, des tirages temporaires de trésorerie sur emprunt pourront être réalisés à hauteur de 800 000,00 €, à la suite d'éventuels remboursements temporaires qui auront été faits (*voir page 37*). Cette opération s'équilibre, en dépenses, pour le même montant : ***c'est pourquoi, elle n'est pas prise en compte dans la répartition proportionnelle ci-dessus afin de ne pas perturber les parts respectives des autres postes.***

3 - SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses

Budget Principal - Répartition des dépenses d'investissement				
Compte par chapitre	Libellé	BP 2018	BP 2019	Part de chacun des postes dans le BP 2019
16	Remboursement du capital de la dette	2 250 000	2 170 000	15,96%
16	Emprunt revolving	800 000	800 000	
Divers comptes	Programme d'investissement	6 860 250	11 375 750	83,67%
O20	Dépenses imprévues	83 150	0	0,00%
O41	Opération de cessions à l'€ symbolique	50 000	50 000	0,37%
Total des dépenses d'investissement		10 043 400	14 395 750	100,00%

Répartition des dépenses réelles prévisionnelles 2019 d'investissement



3.2 – LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à la somme de **14 395 750,00 €**. Elles comprennent :

- les dépenses réelles 14 345 750,00 €
- les dépenses d'ordre 50 000,00 €

3.2.1 – LES DÉPENSES REELLES 14 345 750,00 €

A. LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2019 11 375 750,00 €

Voir détail en annexe pages 48-51

B. REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE 2 170 000,00 €

Le montant du remboursement du capital de la dette s'élèvera en 2019 à 2 170 000,00 € soit 16% des dépenses réelles d'investissement.

Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2019 s'élève à la somme de 16 144 370,00 €, **soit une diminution de 432 k€ par rapport à 2018.**

C. OPÉRATION DE DETTE 800 000,00 €

Dans le cadre de la gestion de la trésorerie, il sera procédé à des remboursements temporaires de trésorerie sur emprunt pour un maximum de 800 000,00 €, afin d'ajuster au mieux tout au long de l'année, la trésorerie et en veillant notamment à ce qu'elle ne reste jamais trop excédentaire. Cette opération s'équilibre, en recettes, pour le même montant (*voir page 34*) : ***c'est pourquoi, elle n'est pas prise en compte dans la répartition proportionnelle ci-dessus afin de ne pas perturber les parts respectives des autres postes.***

3.2.2 – LES DÉPENSES D'ORDRE 50 000,00 €

Les dépenses d'ordre d'investissement s'élèvent à la somme de **50 000,00 €** et concernent les opérations de cessions à l'euro symbolique (inscription en recettes et en dépenses).

2nde partie

PRÉSENTATION DES BUDGETS ANNEXES

BA EQUATOP LA RABLAIS

2019

OPTION TVA - INSCRIPTIONS HT

DEPENSES					RECETTES				
Comptes	Libellé	BP 2019	TOTAL VOTE	REALISE 2018	Comptes	Libellé	BP 2019	TOTAL VOTE	REALISE 2018
6015	Terrains à aménager (acquisitions foncières)	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
6045	Achats d'études et de prestations de services	0,00 €	0,00 €	2 615,10 €					
	Géomètre+ honoraires conseil juridiques + etudes impact	0,00 €	0,00 €	2 615,10 €					
	Maîtrise d'œuvre, SPS, divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
605	Achats de matériels, équipements et travaux	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €					
	VRD - AMENAGEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
	demolition/ENTRETIEN	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €					
608	Frais accessoires (Affichage, vues aériennes, repro., pub.)	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
627	Autres services extérieurs frais bancaire		0,00 €	0,00 €					
Total 011	Charges à caractère général	5 000,00 €	5 000,00 €	2 615,10 €					
65888	Régularisation centimes TVA			0,11 €					
6522	Reversement de l'excédent au BP	813 382,26 €	813 382,26 €	0,00 €					
Total 65	Autres charges de gestion courante	813 382,26 €	813 382,26 €	0,11 €					
6611	Intérêts des emprunts et dettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
6612	Intérêts courus non échus	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
6615	charges intérêts comptes courants		0,00 €	0,00 €					
668	Autres charges financières		0,00 €	0,00 €					
Total 66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
022	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €						
002	Reprise du déficit N-1	0,00 €	0,00 €						
TOTAL DRF	TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	818 382,26 €	818 382,26 €	2 615,21 €	TOTAL RRF	TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 344 842,86 €	1 344 842,86 €	813 382,37 €
7133	Déstockage des encours de production	531 460,60 €	531 460,60 €	0,00 €	7133	Variation des encours de production	5 000,00 €	5 000,00 €	2 615,10 €
TOTAL 042	Déstockage des encours de production	531 460,60 €	531 460,60 €	0,00 €	TOTAL 042	Stockage des encours de production	5 000,00 €	5 000,00 €	2 615,10 €
608	Intérêts de la dette stockés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	796	Transfert de charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL 043	Stockage intérêts de la dette	0,00 €	0,00 €	0,00 €	TOTAL 043	Stockage intérêts de la dette	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DOF	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	531 460,60 €	531 460,60 €	0,00 €	TOTAL ROF	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	5 000,00 €	5 000,00 €	2 615,10 €
TOTAL DF	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT TOTALES	1 349 842,86 €	1 349 842,86 €	2 615,21 €	TOTAL RF	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 349 842,86 €	1 349 842,86 €	815 997,47 €
1641	Remboursement capital emprunt		0,00 €	0,00 €	1641	Emprunt auprès des établissements de crédits		0,00 €	
16	Total dépenses financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16	Total recettes financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
001	Reprise du déficit N-1	526 460,60 €	526 460,60 €	523 845,50 €	001	Reprise de l'excédent N-1	0,00 €	0,00 €	
TOTAL DIF	TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	526 460,60 €	526 460,60 €	523 845,50 €	TOTAL RRI	TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
3351	Variation des encours de production	5 000,00 €	5 000,00 €	2 615,10 €	3355	Déstockage des terrains aménagés	531 460,60 €	531 460,60 €	0,00 €
TOTAL 040	Stockage des encours de production	5 000,00 €	5 000,00 €	2 615,10 €	TOTAL 040	Déstockage des encours de production	531 460,60 €	531 460,60 €	
TOTAL DOF	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	5 000,00 €	5 000,00 €	2 615,10 €	TOTAL ROI	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	531 460,60 €	531 460,60 €	0,00 €
TOTAL DI	DEPENSES D'INVESTISSEMENT TOTALES	531 460,60 €	531 460,60 €	526 460,60 €	TOTAL RI	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	531 460,60 €	531 460,60 €	0,00 €

PLAN DE PROGRAMMATION PLURIANNUEL et PREVISIONS BUDGETAIRES
ZAC BOIS RIBERT

			INSCRIPTIONS HT		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
			Total bilan actua.	Réalisé cum au 31/12/2018	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	
TOTAL DEPENSES			9 740 042,01	6 706 841,75	595 911,20	98 629,41	1 909 336,37	1 177 217,18	910 823,68	661 267,22	767 368,87	604 719,35	1 047 500,00
Sous-total fonctionnement			5 140 042,01	3 905 997,84	595 911,20	98 629,41	1 784 336,37	677 217,18	410 823,68	102 253,45	209 201,80	46 056,28	487 500,00
6015	Terrains à aménager		2 209 840,25	1 802 839,36	563 865,25	2 734,41	1 236 239,70	-	-	-	-	-	410 000,00
	Frais d'acte		22 365,00	15 364,11		2 734,41	12 629,70						
	Acquisitions foncières		2 187 475,25	1 787 475,25	563 865,25		1 223 610,00						410 000,00
	Divers												
6045	Etudes et prestations de services		348 424,50	341 059,68	31 033,95	55 264,00	84 854,25	19 366,67	53 303,52	50 638,78	31 991,54	14 606,97	34 000,00
	Frais de géomètre		18 600,00	16 223,45	4 366,95	1 806,00	1 559,50	4 865,00		460,00	1 742,00	1 424,00	8 000,00
	Etudes d'impact (6450+6150) et de sols (3370) - dossier loi sur l'eau (4950+950)		21 870,00	24 613,00	7 020,00	13 900,00	950,00			2 743,00			
	Maîtrise d'œuvre (dont voie nouvelle = 10 000)		150 100,00	152 931,00	10 447,00	23 758,00	81 294,75	10 466,50	14 425,00	7 093,75	5 446,00		1 000,00
	Frais juridiques		35 000,00	28 900,00	9 200,00	15 800,00	1 050,00			450,00			
	Coordination - SPS (1355 + voie nouvelle = 1 500)		2 854,50	2 510,90				1 354,50			1 156,40		
	Divers (dont suivi maîtrise d'ouvrage Ville)		120 000,00	115 881,33				280,67	38 428,52	40 342,03	23 647,14	13 182,97	25 000,00
605	Equipements et travaux		2 109 777,26	1 534 299,47	-	40 631,00	436 611,31	583 535,32	300 275,40	14 280,75	145 966,78	12 998,91	22 500,00
	Lot 1 : Terrassement voirie assainissement		630 815,35	642 234,26			323 601,27	307 214,08				11 418,91	
	Travaux différés (enrobés = 53k€) et entrées de lots (66k€)		119 000,00	-									
	Travaux nouvelle voie		175 794,00	137 890,25							137 890,25		
	Lot 2 : Tranchées techniques-infrastructures de réseaux et de télécommunications		75 474,00	75 474,00			50 397,00	25 077,00					
	Lot 3 : Adduction eau potable		41 788,85	38 495,00			22 050,00	16 445,00					
	Lot 4 : Eclairage public		71 212,00	71 212,00				71 212,00					
	Travaux nouvelle voie		17 180,00	-									
	Lot 5 : Espaces verts		94 259,20	94 482,90				82 703,34	7 203,03		4 576,53		
	Travaux nouvelle voie		9 629,00	-									
	Démolitions		49 500,00	49 493,67			5 093,67	44 400,00					
	Bassin de rétention (lot 1 aménagement du bassin = 253 469,49 €HT + lot 2 espaces ver		263 401,49	262 282,34					249 107,68	13 174,66			
	Fouilles archéologiques		36 971,00	36 971,00		36 971,00							
	ERDF et Orange raccordement et déplacement ligne HTA + transfo		57 675,00	106 202,92			32 699,37	30 082,77	42 764,69	656,09			
	Elagage et fauchage		100 000,00	10 840,00		3 660,00	450,00		1 200,00	450,00	3 500,00	1 580,00	22 500,00
	Mobilier urbain		2 320,00	2 320,00			2 320,00						
	Actualisations (5% des trvx) + imprévus (300 000€)		364 757,37	6 401,13				6 401,13					
608	Frais accessoires		10 000,00	5 635,54	1 012,00	-	483,43	215,40	2 929,38	134,44	860,89		1 000,00
	Divers (dont reproduction, parutions NR et JO)		10 000,00	5 635,54	1 012,00		483,43	215,40	2 929,38	134,44	860,89		1 000,00
62/65	Divers frais extérieurs		2 000,00	1 351,52	-	-	1,52	-	600,00	-	500,00	252,09	-
	65888											2,09	
	627 Frais bancaires		2 000,00	1 351,52			1,52		600,00		500,00	250,00	
66111	Intérêts des emprunts et dettes		460 000,00	217 804,07			26 146,16	74 099,79	52 429,13	35 246,40	29 882,59	18 429,44	20 000,00
6615	Intérêts sur ligne de trésorerie		5 000,00	2 758,20					1 036,25	1 953,08	-	231,13	
				250,00					250,00				
Sous-total investissement			4 600 000,00	2 800 843,91	-	-	125 000,00	500 000,00	500 000,00	559 013,77	558 167,07	558 663,07	560 000,00
	164 Emprunts auprès des ets de crédit		4 600 000,00	2 800 843,91			125 000,00	500 000,00	500 000,00	559 013,77	558 167,07	558 663,07	560 000,00
	16875 Avance remboursable de la collectivité												
	16874 Créance de la commune		-	-									
TOTAL RECETTES			12 917 386,92	6 932 186,92	-	-	4 000 000,00	-	1 177 186,92	-	1 755 000,00	-	2 206 200,00
Sous-total fonctionnement			8 317 386,92	2 332 186,92	-	-	-	-	577 186,92	-	1 755 000,00	-	2 206 200,00
7015	Vente de terrains		8 265 400,00	2 280 200,00					525 200,00		1 755 000,00		2 206 200,00
	7471 Subvention Etat		-	-									
	7472 Subvention Région		-	-									
	7473 Subvention Département		-	-									
	7478 Autres organismes		-	-									
	774 Subvention exceptionnelle de la collectivité		-	-									
	77 Divers		51 986,92	51 986,92					51 986,92				
Sous-total investissement			4 600 000,00	4 600 000,00	-	-	4 000 000,00	-	600 000,00	-	-	-	-
	164 Emprunts auprès des ets de crédit		4 600 000,00	4 600 000,00			4 000 000,00		600 000,00				
	16875 Avance remboursable de la collectivité			-									
	Solde de la trésorerie de l'année				-595 911,20	-98 629,41	2 090 663,63	-1 177 217,18	266 363,24	-661 267,22	987 631,13	-604 719,35	1 158 700,00
	Trésorerie cumulée				-595 911,20	-694 540,61	1 396 123,02	218 905,84	485 269,08	-175 998,14	811 632,99	206 913,64	1 365 613,64

PLAN DE PROGRAMMATION PLURIANNUEL et PREVISIONS BUDGETAIRES
ZAC CHARLES DE GAULLE

INSCRIPTIONS HT			2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019		
	Total bilan actua.	Réalisé cum au 31/12/2018	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévisions		
TOTAL DEPENSES			5 495 653,50	3 042 932,07	9 457,50	165 675,90	721 872,10	19 753,96	46 266,83	1 194 912,90	513 328,14	372 398,74	1 535 263,00
Sous-total fonctionnement			3 095 653,50	2 435 073,45	9 457,50	165 675,90	721 872,10	19 753,96	46 266,83	1 059 657,90	277 605,00	135 518,26	1 535 263,00
6015	Terrains à aménager	1 993 376,00	1 949 910,64	-	152 217,90	703 033,60	5 555,92	-	1 031 744,23	57 358,99	734,00		
	Frais d'acte (4%)	76 476,00	23 568,07		2 217,90	3 033,60	5 555,92		10 901,66	1 858,99			
	Acquisitions foncières	1 911 900,00	1 923 000,00		150 000,00	700 000,00			1 017 500,00	55 500,00			
	Indemnités diverses	5 000,00	3 342,57						3 342,57				
	Frais de négociation foncière												
	Convention servitude de passage		-										
	Divers												
6045	Etudes et prestations de services	189 207,50	140 890,86	8 467,50	13 458,00	18 838,50	9 851,50	28 046,83	17 951,29	30 822,73	13 454,51	45 000,00	
	Frais de géomètre	13 200,00	4 471,10	2 867,50		991,00					612,60	8 000,00	
	Etudes d'impact (6400+16520+5250) et de sols () - dossier loi sur l'eau	45 645,00	36 994,00		13 008,00		8 801,50	4 785,50	1 575,00	4 074,00	4 750,00		
	Maîtrise d'œuvre	75 362,50	51 190,00			17 847,50		12 144,00	8 096,00	13 102,50		30 000,00	
	Frais juridiques	15 000,00	8 900,00	5 600,00	450,00		1 050,00	1 800,00				3 000,00	
	Coordination - SPS	5 000,00	883,40							610,40	273,00	4 000,00	
	Divers (dont suivi maîtrise d'ouvrage Ville)	35 000,00	38 452,36					9 317,33	8 280,29	13 035,83	7 818,91		
605	Equipements et travaux	753 070,00	301 715,70	-	-	-	4 346,54	17 320,00	-	172 509,02	107 540,14	489 263,00	
		4 500,00	4 346,54				4 346,54						
	Travaux et équipements globaux	398 070,00	164 643,02							164 643,02		358 263,00	
	Lot 1 Voirie et assainissement	264 465,90	31 434,64								31 434,64		
	Lot 2 AEP-Tranchées techniques-Eclairage public	57 104,10	-										
	Lot 3 Espaces verts	76 500,00	44 850,50								44 850,50		
	Entretien/Elagage	75 000,00	21 420,00								21 420,00	1 000,00	
	Démolitions	50 000,00	27 155,00					17 320,00			9 835,00		
	Clôtures, haies, travaux entrée	130 000,00	-									120 000,00	
	Imprévus/Frais concessionnaires (15%)	100 000,00	7 866,00							7 866,00		10 000,00	
	Fouilles archéologiques		-										
608	Frais accessoires	10 000,00	1 950,59	990,00	-	-	-	-	-	960,59		1 000,00	
	Divers (dont reproduction, parutions NR et JO)	10 000,00	1 950,59	990,00						960,59		1 000,00	
65888	Divers frais extérieurs	-	2 401,74	-	-	-	-	900,00	1 000,00	500,00	1,74	1 000 000,00	
	Reversement d'une partie d'excédent au budget principal											1 000 000,00	
	627 Frais bancaires		2 401,74					900,00	1 000,00	500,00	1,74		
66111 €	Intérêts des emprunts et dettes	150 000,00	38 203,92	-	-	-	-	-	8 962,38	15 453,67	13 787,87		
6615	Intérêts sur ligne de trésorerie		-										
Sous-total investissement			2 400 000,00	607 858,62	-	-	-	-	135 255,00	235 723,14	236 880,48	-	
164	Emprunts auprès des ets de crédit	2 400 000,00	607 858,62						135 255,00	235 723,14	236 880,48		
16875	Avance remboursable de la collectivité												
16874	Créance de la commune	-	-										
TOTAL RECETTES			7 065 459,45	2 400 000,00	-	-	-	900 260,67	1 500 000,00	327,92	0,86	3 470 880,00	
Sous-total fonctionnement			4 665 459,45	-	-	-	-	260,67	-	327,92	0,86	3 470 880,00	
7015	Vente de terrains	4 664 870,00	-									3 470 880,00	
7471	Subvention Etat	-											
77	Divers	589,45						260,67		327,92	0,86		
Sous-total investissement			2 400 000,00	2 400 000,00	-	-	-	900 000,00	1 500 000,00	-	-	-	
164	Emprunts auprès des ets de crédit	2 400 000,00	2 400 000,00					900 000,00	1 500 000,00				
16875	Avance remboursable de la collectivité												
Solde de la trésorerie de l'année			- 9 457,50	- 165 675,90	- 721 872,10	- 19 753,96	853 993,84	305 087,10	- 513 000,22	- 372 397,88	1 935 617,00		
Trésorerie cumulée			- 9 457,50	- 175 133,40	- 897 005,50	- 916 759,46	- 62 765,62	242 321,48	- 270 678,74	- 643 076,62	1 292 540,38		

PLAN DE PROGRAMMATION PLURIANNUEL et PREVISIONS BUDGETAIRES
ZAC Ménardière Lande Pinauderie

	INSCRIPTIONS HT		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Total bilan actua.	Réalisé cum au 31/12/2018	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévisionnel
TOTAL DEPENSES	42 003 024,96	15 403 895,56	351 121,97	3 120 344,21	1 727 294,64	1 042 062,19	4 381 845,01	2 139 815,70	2 641 411,84	6 323 130,00
Sous-total fonctionnement	32 003 024,96	12 150 743,87	351 121,97	2 991 476,95	1 592 547,81	601 167,53	3 740 253,28	1 191 880,90	1 682 295,43	6 323 130,00
6015 Terrains à aménager	8 187 000,00	6 208 383,15	300 000,00	2 881 337,94	1 336 992,92	256 916,95	1 307 508,33	116 240,06	9 386,95	2 850 000,00
Frais d'acte	347 000,00	29 446,29				6 991,95	12 199,33	9 198,06	1 056,95	50 000,00
Acquisitions foncières	6 050 000,00	5 171 929,86	300 000,00	2 881 337,94	1 219 985,92	249 925,00	405 309,00	107 042,00	8 330,00	2 000 000,00
Acquisition bâtiment CPAM	520 000,00	520 000,00					520 000,00			
Acquisition bâtiment CD37	370 000,00	370 000,00					370 000,00			
Acquisition Souris Verte	600 000,00	-								600 000,00
Indemnités diverses	150 000,00	117 007,00			117 007,00					200 000,00
Divers	150 000,00	-								
6045 Etudes et prestations de services	2 570 262,65	878 869,90	49 332,00	7 500,00	241 812,00	127 647,60	166 310,90	189 241,82	97 025,58	387 000,00
Frais de géomètre	100 000,00	46 735,59	562,00		17 342,00		16 922,19	11 660,80	248,60	20 000,00
Etudes de faisabilité (23100), d'impact (10120+3750+7000+5000) et de sols (4700+2900)	72 720,00	79 539,03	33 220,00		27 680,00		3 442,00	1 567,00	13 630,03	10 000,00
Maîtrise d'œuvre	982 208,00	489 019,23			186 820,00	66 196,47	87 505,97	106 227,11	42 269,68	80 000,00
Maîtrise d'œuvre Equipement public	220 000,00									140 000,00
Maîtrise d'œuvre VRD Equipement public	70 000,00									30 000,00
OPC Equipement public	50 000,00									15 000,00
Bureau de contrôle Equipement public	20 000,00									1 000,00
SPS Equipement public	7 000,00									3 000,00
Coordinateur Sécurité-SPS	52 338,00	10 917,20					5 530,40	3 992,80	1 394,00	5 000,00
Frais juridiques	150 000,00	52 665,00	15 550,00	7 500,00	9 970,00	6 370,00	4 200,00	5 175,00	3 900,00	30 000,00
Etudes et conseils divers	25 000,00	833,33						833,33		
Maîtrise d'ouvrage Ville	820 996,65	196 916,12				52 836,73	48 710,34	59 785,78	35 583,27	53 000,00
Divers	2 244,40					2 244,40				
605 Equipements et travaux	17 925 762,31	4 661 574,23	-	-	-	146 767,43	2 187 264,56	814 028,50	1 513 513,74	3 086 130,00
Travaux de voirie TR1 + actu 4%	4 089 491,28	2 984 830,11				131 314,43	2 179 773,34	661 554,82	12 187,52	1 415 130,00
Travaux de voirie TR2 + actu 4%	4 989 743,03	1 472 712,62							1 472 712,62	900 000,00
Travaux de voirie TR3 + actu 4%	3 854 240,00	-								
Lot jeux et œuvre	380 000,00									150 000,00
Viabilisation ErDF (HTA, transfos, branchements)+actu 4% (365437+14617)	380 054,00	-								
Rue Pinauderie - dévoiement réseau Orange + actu 4% (92372+3695)	96 067,00	-								
Rue Pinauderie - dévoiement réseau HTA - ErDF - + actu 4% (54301+2172)	56 473,00	-								
GRDF	20 000,00	-								
Divers - Travaux réseaux concessionnaires	50 000,00	132 080,50					2 511,22	129 569,28		
Démolitions	50 000,00	51 268,00						22 904,40	28 363,60	
Fouilles archéologiques	235 000,00	15 453,00				15 453,00				20 000,00
Travaux externes à la ZAC avec actualisation 4%	3 574 694,00	-								550 000,00
Elagage et fauchage	50 000,00	250,00							250,00	51 000,00
Divers		4 980,00					4 980,00			
Provisions pour travaux imprévus	100 000,00	-								
022 Dépenses pour imprévus	600 000,00	-								
608 Frais accessoires	200 000,00	25 656,65	1 789,97	-	632,30	1 283,96	13 362,78	4 085,91	4 501,73	-
Communication	150 000,00	4 501,73							4 501,73	20 000,00
Divers (dont reproduction, parutions NR et JO et photos)	50 000,00	21 154,92	1 789,97		632,30	1 283,96	13 362,78	4 085,91		
62 Divers frais extérieurs commissaire enquêteur	20 000,00	13 465,62	-	-	2 250,00	5 050,00	3 500,00	2 665,62	-	-
6228		2 165,62						2 165,62		
627 Frais bancaires		11 300,00			2 250,00	5 050,00	3 500,00	500,00		
66 INTERETS DETTE	2 500 000,00	362 794,32	-	102 639,01	10 860,59	63 501,59	62 306,71	65 618,99	57 867,43	
6611 Intérêts des emprunts et dettes		352 398,27		102 639,01	10 860,59	59 851,45	55 560,80	65 618,99	57 867,43	
6615 Intérêts sur ligne de trésorerie		10 396,05				3 650,14	6 745,91			
Sous-total investissement	10 000 000,00	3 253 151,69	-	128 867,26	134 746,83	440 894,66	641 591,73	947 934,80	959 116,41	-
164 Emprunts auprès des ets de crédit	10 000 000,00	3 250 651,69		128 867,26	134 746,83	440 894,66	641 591,73	947 934,80	956 616,41	
16875 Avance remboursable de la collectivité		2 500,00							2 500,00	
16874 Créance de la commune		-								
TOTAL RECETTES	45 109 166,76	19 255 927,76	-	2 000 000,00	3 000 000,00	720 785,66	4 180 606,13	5 195 450,67	4 179 085,30	4 125 786,00
Sous-total fonctionnement	35 109 166,76	9 255 927,76	-	-	-	720 785,66	180 606,13	4 185 450,67	4 169 085,30	4 125 786,00
7015 Vente de terrains	34 207 744,00	8 354 505,00						4 185 420,00	4 169 085,00	4 125 786,00
7471 Subvention Etat	-	-								
7472 Subvention Région	-	-								
7473 Subvention Département	-	-								
7478 Autres organismes (TOUR(S)+)	900 000,00	900 000,00				720 000,00	180 000,00			
774 Subvention exceptionnelle de la collectivité	-	-								
7718 Divers	1 422,76	1 422,76				785,66	606,13	30,67	0,30	
Sous-total investissement	10 000 000,00	10 000 000,00	-	2 000 000,00	3 000 000,00	-	4 000 000,00	1 010 000,00	10 000,00	-
164 Emprunts auprès des ets de crédit	10 000 000,00	10 000 000,00		2 000 000,00	3 000 000,00		4 000 000,00	1 000 000,00	10 000,00	
16875 Avance remboursable de la collectivité / caution										
Solde de la trésorerie de l'année			- 351 121,97	- 1 120 344,21	- 1 272 705,36	- 321 276,53	- 201 238,88	3 055 634,97	1 537 673,46	- 2 197 344,00
Trésorerie cumulée			- 351 121,97	- 1 471 466,18	- 198 760,82	- 520 037,35	- 721 276,23	2 334 358,74	3 872 032,20	1 674 688,20

PLAN DE PROGRAMMATION PLURIANNUEL et PREVISIONS BUDGETAIRES
ZAC CROIX DE PIERRE

		INSCRIPTIONS HT		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
		Total bilan actua.	Réalisé cum au 31/12/2017	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévisionnel
TOTAL DEPENSES		17 983 382,87	2 072 099,25	74 567,59	311 820,00	265 218,35	1 173 225,02	149 723,15	97 545,14	1 607 000,00
Sous-total fonctionnement		17 483 382,87	1 572 099,25	74 567,59	311 820,00	265 218,35	673 225,02	149 723,15	97 545,14	307 000,00
6015	Terrains à aménager	8 550 819,12	1 491 077,52	74 567,59	301 700,00	247 848,76	655 393,89	129 884,86	81 682,42	182 000,00
	Frais d'acte	315 416,12	23 676,10	4 567,59	2 700,00	2 848,76	11 370,89	2 188,86		12 000,00
	Acquisitions foncières	7 885 403,00	1 385 767,00	70 000,00	299 000,00	245 000,00	644 023,00	127 696,00	48,00	120 000,00
	Indemnités diverses	150 000,00	81 634,42						81 634,42	50 000,00
	Frais de négociation foncière		-							
	Convention servitude de passage		-							
	Divers	200 000,00	-							
6045	Etudes et prestations de services	1 041 938,50	33 200,07	-	10 120,00	3 926,99	5 602,64	8 538,29	5 012,15	25 000,00
	Frais de géomètre	100 000,00	-							20 000,00
	Etudes d'impact (12104+20000) et de sols (10000) - dossier loi sur l'	52 104,00	10 120,00		10 120,00					
	Frais Moe + SPS + Divers (10%)	699 834,50	-							
	Frais juridiques	20 000,00	-							5 000,00
			-							
			-							
	Divers (dont suivi maîtrise d'ouvrage Ville)	170 000,00	23 080,07			3 926,99	5 602,64	8 538,29	5 012,15	
605	Equipements et travaux	7 586 625,25	25 792,60	-	-	12 942,60	11 500,00	900,00	450,00	100 000,00
	Travaux de voirie	2 520 350,00	11 500,00							
	terrassment - installation de chantier	650 000,00 €	11 500,00				11 500,00			
	Travaux voiries principales 900€ml	773 100,00 €	-							
	Travaux voiries secondaires 700€ml	177 100,00 €	-							
	Circulations douces 400€ml	413 600,00 €	-							
	Contre-allées 550€ml	506 550,00 €	-							
	Travaux de réseaux - EU	2 033 000,00	-							
	Bassin de rétention	1 000 000,00	-							
			-							
	Mail	1 129 770,00	-							
	Démolitions	100 000,00	12 942,60			12 942,60				50 000,00
	Fouilles archéologiques	108 363,00	-							
			-							
	Entretien esp verts	30 000,00	1 350,00					900,00	450,00	50 000,00
	Plantation espaces verts publics	315 225,00	-							
	Signalisation		-							
	Mobilier urbain		-							
	Actualisations (5% des trvx)	349 917,25	-							
608	Frais accessoires	4 000,00	-	-	-	-	-	-	-	1 000,00
	Divers (dont reproduction, parutions NR et JO)	4 000,00	-							1 000,00
62	Divers frais extérieurs	-	1 200,57	-	-	500,00	700,00	-	0,57	-
627	Commission souscription emprunt		1 200,00			500,00	700,00			
65			0,57						0,57	
6611	Intérêts des emprunts et dettes	300 000,00	20 828,49				28,49	10 400,00	10 400,00	
Sous-total investissement		500 000,00	500 000,00	-	-	-	500 000,00	-	-	1 300 000,00
164	Emprunts auprès des ets de crédit	500 000,00	500 000,00				500 000,00			1 300 000,00
16875	Avance remboursable de la collectivité	-								
16874	Créance de la commune	-								
TOTAL RECETTES		18 030 770,00	782,31	-	-	500 727,31	1 300 000,00	55,00	-	2 000 000,00
Sous-total fonctionnement		17 530 770,00	782,31	-	-	727,31	-	55,00	-	-
7015	Vente de terrains	17 530 770,00	-							
7471	Subvention Etat		-							
7472	Subvention Région		-							
77	Divers		782,31			727,31		55,00		
Sous-total investissement		500 000,00	500 000,00	-	-	500 000,00	1 300 000,00	-	-	2 000 000,00
164	Emprunts auprès des ets de crédit	500 000,00	500 000,00			500 000,00	1 300 000,00			2 000 000,00
16875	Avance remboursable de la collectivité	-								
				46						
Solde de la trésorerie de l'année				- 74 567,59	- 311 820,00	235 508,96	126 774,98	- 149 668,15	- 97 545,14	393 000,00
Trésorerie cumulée				- 74 567,59	- 386 387,59	- 150 878,63	- 24 103,65	- 173 771,80	- 271 316,94	121 683,06

PLAN DE PROGRAMMATION PLURIANNUEL et PREVISIONS BUDGETAIRES
ZAC LA ROUJOLLE

			INSCRIPTIONS HT		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
			Total bilan actua.	Réalisé cum au 31/12/2018	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévisions
TOTAL DEPENSES			22 067 000,00	1 227 454,33	-	311 830,67	7 092,24	357 028,33	449 274,30	102 228,79	1 501 750,00
Sous-total fonctionnement			21 267 000,00	1 027 454,33	-	311 830,67	7 092,24	157 028,33	449 274,30	102 228,79	901 750,00
6015	Terrains à aménager		8 607 500,00	941 695,86	-	296 000,00	3 723,00	153 859,62	421 056,88	67 056,36	465 000,00
	Frais d'acte		732 500,00	16 737,86			3 723,00	3 759,62	7 002,88	2 252,36	40 000,00
	Acquisitions foncières		7 325 000,00	924 958,00		296 000,00		150 100,00	414 054,00	64 804,00	400 000,00
	Indemnités d'éviction des agriculteurs et perte de récolte		150 000,00	-							25 000,00
	Divers		400 000,00	-							
6045	Etudes et prestations de services		1 104 500,00	29 714,65	-	15 550,00	3 169,24	2 855,56	3 067,42	5 072,43	384 750,00
	Frais de géomètre		100 000,00	113,40				113,40			60 000,00
	Etudes d'impact (15000+10000) et de sols (10000) - dossier loi sur l'eau (20000)			15 550,00		15 550,00					
	Maîtrise d'œuvre		609 500,00	1 927,50						1 927,50	304 750,00
	Frais juridiques		100 000,00	-							20 000,00
	Coordination - SPS		70 000,00	-							
	Divers (dont suivi maîtrise d'ouvrage Ville)		225 000,00	12 123,75			3 169,24	2 742,16	3 067,42	3 144,93	
605	Equipements et travaux		7 305 000,00	44 300,00	-	-	-	-	20 350,00	23 950,00	50 000,00
	Travaux de voirie		3 840 000,00	-							
	Travaux de réseaux -EU-EP-AEP+élec+gaz		1 000 000,00	-							
	Entretien élagage		150 000,00	8 200,00						8 200,00	50 000,00
	Bassin de rétention		300 000,00	-							
	Fouilles archéologiques		965 000,00	-							
	Démolitions		250 000,00	36 100,00					20 350,00	15 750,00	
	Actualisations 400k + imprévus 400k		800 000,00	-							
608	Frais accessoires		250 000,00	1 630,67	-	280,67	-	-	-	1 350,00	2 000,00
	Divers (dont reproduction, parutions NR et JO, photos)		250 000,00	1 630,67		280,67				1 350,00	2 000,00
62	Divers frais extérieurs		2 500 000,00	500,00	-	-	200,00	300,00	-	-	-
627	Frais bancaires		2 500 000,00	500,00			200,00	300,00			
66111	Intérêts des emprunts et dettes		1 500 000,00	9 613,15				13,15	4 800,00	4 800,00	
Sous-total investissement			800 000,00	200 000,00	-	-	-	200 000,00	-	-	600 000,00
164	Emprunts auprès des ets de crédit		800 000,00	200 000,00				200 000,00			600 000,00
16875	Avance remboursable de la collectivité		-	-							
16874	Créance de la commune		-	-							
TOTAL RECETTES			24 230 190,00	800 001,00	-	-	200 000,00	600 000,00	-	1,00	1 930 000,00
Sous-total fonctionnement			23 430 190,00	1,00	-	-	-	-	-	1,00	-
7015	Vente de terrains		23 430 190,00	-							
7471	Subvention Etat		-	-							
774	Subvention exceptionnelle de la collectivité		-	-							
77	Divers		-	1,00						1,00	
Sous-total investissement			800 000,00	800 000,00	-	-	200 000,00	600 000,00	-	-	1 930 000,00
164	Emprunts auprès des ets de crédit		800 000,00	800 000,00			200 000,00	600 000,00			1 930 000,00
16875	Avance remboursable de la collectivité		-	-							
Solde de la trésorerie de l'année					-	- 311 830,67	192 907,76	242 971,67	- 449 274,30	- 102 227,79	428 250,00
Trésorerie cumulée					-	- 311 830,67	- 118 922,91	124 048,76	- 325 225,54	- 427 453,33	796,67

ANNEXES

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PREVISIONNEL 2019
BUDGET PRINCIPAL
RECETTES

RECETTES	Recettes prévisionnelles 2017	Recettes prévisionnelles 2018	Recettes prévisionnelles 2019
* FONDS NATIONAL DE COMPENSATION DE LA TVA	680 000,00 €	516 000,00 €	945 000,00 €
Sur l'investissement 2017 pour recettes 2019	680 000,00 €	516 000,00 €	350 000,00 €
Sur l'investissement 2018 pour recettes 2019 ? 595 k€			595 000,00 €
* Taxe d'Aménagement (TA)	75 000,00 €	100 000,00 €	150 000,00 €
* SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	536 450,00 €	397 400,00 €	1 299 050,00 €
<u>DIVERS</u>	40 000,00 €	15 900,00 €	17 000,00 €
° Produit des amendes de police (réalisé 2016 : 43 990 €).....	47 862 € en DM		
° SIEL Subv. véhicule élec. 2019	40 000,00 €		4 000,00 €
° Subvention Fédération Française de Football (Club House).....		15 900,00 €	
° Méccennat Sculpture "Le héros".....			13 000,00 €
TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE	253 950,00 €	259 000,00 €	344 950,00 €
° Fonds de concours TMVL dév. Durable (véhicule élec).....			4 000,00 €
° Fonds de concours de TMVL annuel.....	253 950,00 €	259 000,00 €	256 950,00 €
° Fonds de concours de TMVL acquisition du Bois du Pot de fer			84 000,00 €
<u>DEPARTEMENT</u>	70 000,00 €	70 000,00 €	200 000,00 €
° Fonds Départemental de Développement (F2D) : ancienne mairie.....	70 000,00 €	70 000,00 €	120 000,00 €
° Fonds Départemental de Développement (F2D) : 3ème gr scol.....			80 000,00 €
<u>REGION</u>	52 500,00 €	52 500,00 €	713 700,00 €
° Contrat Régional de Solidarité Territoriale (terrain synthétique Guy DRUT)	52 500,00 €	52 500,00 €	
° Contrat Régional de Solidarité Territoriale (3ème Groupe Scolaire)			360 300,00 €
° Contrat Régional de Solidarité Territoriale (ancienne mairie)			353 400,00 €
<u>ETAT</u>	120 000,00 €	0,00 €	23 400,00 €
° Réserve parlementaire (prog. Voirie annuel).....	80 000,00 €		
° Bâtiment des archives municipales (DRAC).....	40 000,00 €		
° Subvention CNC (écran ESCALE).....			17 400,00 €
° Bonus écologique Etat pour véhicule écologique (13-1311-013).....			6 000,00 €
* AUTOFINANCEMENT A RECEVOIR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	3 680 000,00 €	3 730 000,00 €	2 385 000,00 €
* VENTE DE TERRAINS	529 650,00 €		1 554 700,00 €
* REPRISE EXCEDENT BUDGET ANNEXE			1 000 000,00 €
* EMPRUNT SPECIFIQUE Nouveau Groupe Scolaire			1 892 000,00 €
* EMPRUNTS.....	1 800 000,00 €	2 200 000,00 €	2 150 000,00 €
TOTAL GENERAL.....	7 301 100,00 €	6 943 400,00 €	11 375 750,00 €

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PREVISIONNEL 2019
BUDGET COMMUNAL
DEPENSES

ACQUISITIONS / TRAVAUX	DEPENSES PREVISIONNELLES Année 2017	DEPENSES PREVISIONNELLES Année 2018	DEPENSES PREVISIONNELLES Année 2019
I - URBANISME ET CADRE DE VIE	1 413 000,00 €	763 500,00 €	2 475 000,00 €
Programme d'acquisitions foncières - y compris honoraires relevés topographiques	1 000 000,00 €	650 000,00 €	1 800 000,00 €
PLU - frais d'études	15 000,00 €	16 500,00 €	
Dissimulation de réseaux			
Programme de démolitions d'immeubles	125 000,00 €	12 000,00 €	120 000,00 €
Programme d'espaces verts - parcs et jardins (y compris <i>aménagement d'aires de jeux</i>)	72 000,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €
Aménagement parvis Hôtel de Ville (paysagement), complément en 2018	113 000,00 €	10 000,00 €	
Patio HDV	15 000,00 €		
Réfection place Malraux (crédits d'étude conjointe avec la copropriété)	10 000,00 €	5 000,00 €	100 000,00 €
Extension cimetière de Monrepos (AP-CP 1/3)	63 000,00 €		350 000,00 €
Caves urnes et columbariums cimetière République			35 000,00 €
II - INFRASTRUCTURES	70 000,00 €	63 000,00 €	125 000,00 €
RUE DE LA MAIRIE Cheminement piétons n° 6 et 8	40 000,00 €	5 000,00 €	120 000,00 €
Parc de la Perraudière (Diagnostic eaux pluviales)			5 000,00 €
Ferme de la RABLAIS Réseaux divers		25 000,00 €	
Protections esp. pub. contre campings sauvages ?			
EU raccordement Jardins Familiaux		8 000,00 €	
Bornes du marché		25 000,00 €	

ACQUISITIONS / TRAVAUX	DEPENSES PREVISIONNELLES Année 2017	DEPENSES PREVISIONNELLES Année 2018	DEPENSES PREVISIONNELLES Année 2019
IV - EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS	521 000,00 €	179 000,00 €	172 000,00 €
Complexe sports et loisirs Guy DRUT : escalier	60 000,00 €	18 000,00 €	
Complexe sports et loisirs Guy DRUT : portique de l'ESCALE		15 000,00 €	
Boulodrome - Abaissement des mâts, projecteurs LED			
Club House de Football	64 000,00 €	62 000,00 €	
Aménagement ext.Béchellerie / KONAN (cheminement est)	10 000,00 €		
Accueil de Loisirs Aménagement aire de jeux		36 000,00 €	
Accueil de Loisirs Aménagement des allées			
Programme de travaux dans les installations sportives (tracage piste d'athlétisme en 2018)	20 000,00 €	17 000,00 €	
Eclairage Stade de la Béchellerie			
Guy FELIX (reprise d'enrobés en 2018) / Eclairage en 2019	315 000,00 €		66 000,00 €
Piscine E. Watel : pataugeoire	52 000,00 €	31 000,00 €	
Réfection du système son pour l'ESCALE et polichinelle + écran			106 000,00 €
V- EQUIPEMENTS CULTURELS	10 000,00 €	5 000,00 €	18 000,00 €
Sculpture Le Héros (acquisition et travaux) - 1 ^{er} crédit			13 000,00 €
Restauration du patrimoine mobilier de l'Eglise (Tableau de St Michel)			
Plaques commémoratives, programme "l'art dans la rue"	10 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €

ACQUISITIONS / TRAVAUX	DEPENSES PREVISIONNELLES Année 2017	DEPENSES PREVISIONNELLES Année 2018	DEPENSES PREVISIONNELLES Année 2019
<u>VI - BATIMENTS COMMUNAUX</u>	2 271 500,00 €	4 318 500,00 €	7 033 000,00 €
Bâtiments communaux : travaux en régie et divers travaux d'aménagement ou d'entretien	250 000,00 €	200 000,00 €	270 000,00 €
Local archives	470 000,00 €	36 000,00 €	
ESCALE : passerelle	101 500,00 €		
Dojo KONAN : aménagement int. / salle de convivialité en 2018			
Ferme de la Rablais : restauration de la grange clos / couvert : 900 k€			
Ferme de la Rablais : réfection charpente - couvertures annexes et maison de maître	130 000,00 €	100 000,00 €	
3ème groupe scolaire (AP-CP 3/4)	800 000,00 €	3 200 000,00 €	6 000 000,00 €
Réhabilitation du centre administratif de l'Hôtel de Ville / Accueil du Château en 2019/Climatisation en 2020	170 000,00 €	82 500,00 €	63 000,00 €
Réhabilitation de l'ancienne Mairie (AP-CP 1/3)	350 000,00 €	700 000,00 €	700 000,00 €
<u>VII- SECURITE PUBLIQUE</u>	100 000,00 €	25 000,00 €	14 000,00 €
Programme pluriannuel vidéo-protection	50 000,00 €		
Acquisition de 10 défibrillateurs			14 000,00 €
Programme de sécurisation des écoles	50 000,00 €	25 000,00 €	
<u>VIII - MOYENS TECHNIQUES DES SERVICES</u>	482 500,00 €	365 000,00 €	397 500,00 €
Programme d'informatisation des services	152 500,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
Refonte du site internet de la Ville	20 000,00 €	0,00 €	
Acquisition de matériel, outillage et mobilier (y.c. véhicules)	250 000,00 €	265 000,00 €	297 500,00 €
TOTAL ...	4 876 400,00 €	5 719 000,00 €	10 234 500,00 €
CONTRIBUTION AU TITRE DES TRANSFERTS D'INVESTISSEMENT (pour les compétences transférées en voirie, espaces verts, éclairage public, etc.)	1 500 000,00 €	1 141 250,00 €	1 141 250,00 €
TOTAL GENERAL...	6 376 400,00 €	6 860 250,00 €	11 375 750,00 €

